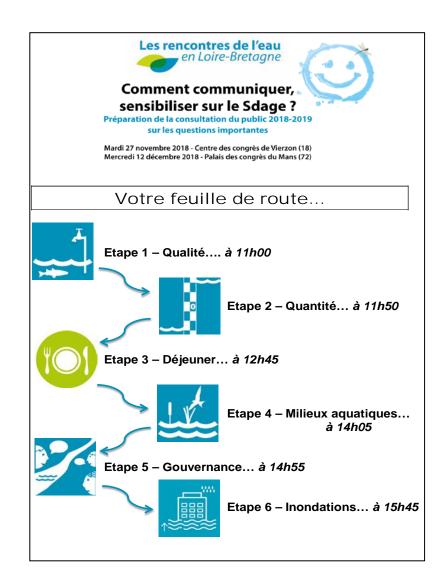


Quels défis à relever pour l'eau et les risques d'inondation ?





Les rencontres de l'eau en Loire-Bretagne le 23 nov. à Vierzon le 12 déc. au Mans

- Plus de 200 personnes ont échangé sur les questions importantes pour l'eau et les inondations
- La synthèse des échanges restituée lors de ces journées est présentée par question importante
- L'ensemble de ces échanges constitue une contribution collective à la consultation du public sur l'avenir de l'eau (2 novembre 2018 au 2 mai 2019)



Qualité des eaux



Que faire pour garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes, la vie des milieux aquatiques et les différents usages, aujourd'hui, demain et pour les générations futures?

Que recouvre cette question?

- · Impact des pollutions diffuses et ponctuelles, quel que soit leur origine
- Constat de progrès et de...
 - ...la nécessité de poursuivre les efforts concernant les pollutions diffuses (azote, phosphore, pesticides) et les substances dangereuses (ou micropolluants)
- De la qualité des eaux dépend la vie des milieux aquatiques et la satisfaction des usages, dont l'alimentation en eau potable des populations
- Des milieux aquatiques vivants et diversifiés et une eau en quantité suffisante contribuent à préserver la qualité de l'eau



Les nouveaux éléments de contexte?

- un public de plus en plus sensible et informé sur le sujet des substances dangereuses et micropolluants;
- des plans d'action nationaux qui confortent le Sdage (ex. le plan national d'action 2016-2021 contre la pollution des milieux aquatiques par les micropolluants) et le plan d'adaptation au changement climatique;

- Réduire l'usage et les transferts des pesticides et des fertilisants en encourageant les changements de pratiques de tous: agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures de transport, particuliers...
- Aménager le territoire avec des haies, des zones « tampons » pour piéger les polluants et limiter leur ruissellement dans l'eau
- Garantir le niveau de collecte et de traitement des eaux usées dans la durée.
- Mieux gérer les eaux pluviales qui se chargent de pollution en ruisselant sur les sols
- Améliorer la recherche de micropolluants dans l'eau, renforcer la connaissance et innover pour les réduire
 à la source
- Pour la santé humaine, prévenir les pollutions bactériologiques dans les zones de baignade, de captage d'eau potable et de production de coquillages











« Garantir la qualité de l'eau pour les hommes et les milieux aquatiques »

- Priorité donnée à l'eau potable...et à la baignade.
- Passer à la vitesse supérieure sur la qualité des cours d'eau, avec des objectifs plus forts,
 plus contraignants, plus efficaces.
- Accompagner l'évolution des filières agricoles : changement de pratiques ou changement de système ?
- Gérer l'espace urbain : infiltration à la parcelle, désimpermabiliser les sols...
 et au-delà, quels rôles pour les EPCI* ?
- Communiquer, sensibiliser, informer, éduquer :
 transparence des données, lisibilité des aides accordées

Anni Vigini America Merancian Resocus Menancian Resocus DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE OT SOLIDARE

^{*} établissements publics de coopération intercommunale





« Garantir la qualité de l'eau pour les hommes et les milieux aquatiques »

- Les enjeux sont partagés, les outils disponibles... Il est temps d'agir! Et vite!
- Respecter la règlementation (directive nitrates, prescription des périmètres de protection des captages...). Besoin de plus de contrôles.
- Renforcer la cohérence des politiques publiques (PAC*, directive nitrates...)
- Développer les approches territoriales qui permettent d'appréhender l'ensemble des enjeux
 (le bassin versant et l'ensemble des impacts environnementaux)
- Renforcer la transparence des informations, la diffusion des données, sur la qualité, sur la gouvernance de l'eau



^{*} Politique agricole commune

Milieux aquatiques



Comment préserver et restaurer des milieux aquatiques vivants et diversifiés, des sources à la mer?

Que recouvre cette question?

- · Des milieux aquatiques vivants et diversifiés :
 - Des milieux qui abritent une faune et une flore riches et variées ;
 - Des cours d'eau qui « bougent » : débordements, mobilité du lit...
- Des milieux qui « communiquent »: nappe / rivières, nappe / zone humide, terre / mer...
- Aujourd'hui, des milieux au fonctionnement altéré par les usages passés et actuels...
- Pertes de biodiversité et des services rendus par les milieux aquatiques, perturbation des usages...
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques = sauvegarder un patrimoine naturel commun



Ce que dit le Sdage en vigueur ?

- Préserver la biodiversité ;
- Pour les cours d'eau : retour à un tracé et des écoulements moins artificialisés ;
- Eviter la destruction des zones humides, préserver les têtes de bassins versants;
- Concilier l'urbanisation, les activités économiques et la protection des milieux marins;
- · Contribution de ces actions à l'adaptation au changement climatique.

Les nouveaux éléments de contexte?

- · Des dispositifs à articuler et à mettre en œuvre, exemple :
 - la loi pour la reconquête de la biodiversité de juillet 2016;
 - La prise en compte du changement climatique : des territoires vulnérables pour la biodiversité des zones humides et des cours d'eau (baisse des débits, augmentation de la température de l'eau...)
- Réorganisation des maîtrises d'ouvrage.

- Poursuivre les efforts pour empêcher toute dégradation et restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau.
- Restaurer et gérer les zones humides, notamment en cas de sécheresse ou d'inondation.
- Mieux préserver la biodiversité en protégeant les milieux aquatiques et les espèces remarquables du bassin.
- Améliorer la connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques et la prise de conscience des services qu'ils rendent.





« Préserver et restaurer les milieux aquatiques »

- Certains enjeux sont insuffisamment évoqués : l'artificialisation des terres, les plans d'eau...
- Insister sur le rôle de certains milieux : ripisylve, zones humides, bocage... et l'importance de la réglementation pour éviter leur dégradation
- Développer une approche globale, sans travailler en « silos ». Les enjeux sont imbriqués : biodiversité, changement climatique, stockage du carbone... Ne pas séparer « eau » et « biodiversité »
- Faciliter la sensibilisation du plus grand nombre, et développer les retours d'expériences autour de récits positifs, faisant le promotion des initiatives réussies...







« Préserver et restaurer les milieux aquatiques »

- Valoriser, connaître, préserver les zones humides
- Agir (avec discernement) sur les obstacles à l'écoulement
- Sensibiliser, communiquer, informer et former sur l'importance des milieux aquatiques.
 Travail à mener auprès des jeunes générations (collège, lycée)
- Respecter / Faire-respecter la réglementation (appui sur les garde-techniciens de de rivière pour la sensibilisation des riverains / police de l'eau / intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme)



Quantité



Comment partager la ressource disponible et réguler ses usages ? Comment adapter les activités humaines et les territoires aux inondations et aux sécheresses ?

Que recouvre cette question?

- · La ressource en eau est limitée ;
- · La ressource en eau est naturellement variable : saisons, années, territoires...
- Changement climatique: diminution de la ressource disponible et situations extrêmes exacerbées (inondations, sécheresse)
- la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau: satisfaire aux exigences de santé, d'alimentation en eau
 potable, de vie aquatique, des activités économiques et de protection contre les inondations.

Ce que dit le Sdage en vigueur?

- le Sdage invite à prendre en compte la variabilité de la ressource et du débit des cours d'eau dans le développement de nos activités.
- Prélèvements :
 - priorité : satisfaire l'alimentation en eau potable et les besoins des milieux aquatiques
 - gestion structurelle (volumes prélevables) et gestion de crise (limitation, suspension temporaire des usages)
 - prévention, résorption des déficits : cadre (débits objectifs, création de retenues...) adaptable par les Sage (études hydrologie, milieux, usages, climat)



- · Anticiper les effets du changement climatique sur l'eau et les rivières.
- Poursuivre les économies d'eau dans tous les usages : revenir à un équilibre là où les prélèvements sont intenses et créent un manque d'eau.
- · Assurer en priorité l'alimentation en eau potable, aujourd'hui et pour le futur.
- Etudier la possibilité de stocker l'eau disponible en hiver pour l'utiliser à d'autres saisons, tout en préservant prioritairement l'alimentation en eau potable et la vie des milieux aquatiques.





« Partager la ressource »

- Prioriser sur l'eau potable mais faire des efforts sur les usages non prioritaires, et réduire les fuites ->>> vers une tarification plus incitative
- Adapter les prélèvements face au changement climatique : nucléaire, irrigation (selon les filières), particuliers
- Stockage de l'eau en débat : stocker en hiver et/ou faire évoluer les usages. Interrogation sur le mode de remplissage de ces réserves. Envisager un usage pour l'AEP en secours.
- Reconquérir les zones humides en tête de bassin : zones tampons pour notamment le soutien d'étiage et la réduction du risque de crue
- Adapter et améliorer la gestion des plans d'eau







« Partager la ressource »

- Préserver les zones humides compte-tenu de leurs rôles dans la régulation et la restitution de l'eau.
- Favoriser la réutilisation des eaux pluviales et des eaux usées épurées
- Prendre en compte les seuils, et étudier si la politique d'arasement des seuils n'est pas contreproductive avec l'écoulement de l'eau en été.
- Réinterroger la politique de développement des retenues de substitution, et tenir compte de leurs impacts.
- Coordonner les politiques alimentaires (développement du maraîchage local et les Projets Alimentaires Territoriaux) avec les politiques de gestion quantitative de l'eau, vu les besoins du maraîchage.



Gouvernance



Comment s'organiser ensemble pour gérer ainsi l'eau et les milieux aquatiques dans les territoires, en cohérence avec les autres politiques publiques ? Comment mobiliser nos moyens de façon cohérente, équitable et efficiente ?

Que recouvre cette question?

- l'eau est un bien commun: sa gestion aux différentes échelles, pour prévenir ou résorber les conflits d'usage, est une ardente obligation
- Des défis et des évolutions majeurs nous attendent :
 - Rôle et capacité financière des collectivités territoriales
- Compétences et organisation des intercommunalités
- Rôle des Eptb et Epage
- Recentrage de l'Etat sur ces missions régaliennes
- Rôle, avis des acteurs et du public

Ce que dit le Sdage en vigueur?

- 12 Sage nécessaires
- Rôle renforcé des commissions locales de l'eau associées à l'élaboration des contrats territoriaux, concernées par 48 dispositions, pouvant préciser et adapter le Sdage
- Renforcement de la cohérence des politiques publiques, des actions réglementaires et financières
- Pertinence de ces éléments renforcés par le changement climatique.



Les nouveaux éléments de contexte ?

- Mer: stratégie nationale et documents stratégiques de façade
- d'importantes réformes de l'organisation territoriale et des compétences: la fusion des régions, le seuil pour les intercommunalités, la répartition des compétences, la MAPTAM,...
- · le renforcement des connaissances et l'évolution des moyens de communication
- une attente toujours plus forte vis-à-vis du principe pollueur-payeur et une sensibilité accrue du public à l'efficience des actions.

- Mobiliser et accompagner les acteurs pour mettre en place des programmes territoriaux d'amélioration de l'état des eaux, déclinant la stratégie définie à l'échelle du bassin Loire-Bretagne (Sdage).
- Mieux prendre en compte l'eau dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les autres politiques publiques (agriculture, énergie, transport...).
- Poursuivre l'acquisition de données et de connaissances sur l'eau, les rendre accessibles, compréhensibles et exploitables.
- Poursuivre l'information et la sensibilisation des habitants pour qu'ils protègent l'eau.







« S'organiser ensemble pour gérer l'eau »

- Adapter l'urbanisme et cours d'eau et non l'inverse
- Diffuser les données, les rendre accessibles (accès + vulgarisation)
- Organiser la concertation sur le changement climatiques : concilier les politiques publiques, rôle de la commission locale de l'eau
- Renforcer le rôle du Sage et de la commission locale de l'eau







« S'organiser ensemble pour gérer l'eau »

- Informer, sensibiliser, former : le grand public, les élus, les acteurs économiques, les consommateurs...
 - → Amener tout le monde à se saisir des enjeux, à participer, à contribuer, à s'engager
- Promouvoir la gestion par bassin versant, et réfléchir au positionnement des EPCI : risque
 ? Opportunité d'intégrer la gestion de l'eau dans les politiques d'urbanisme
- Conforter la gouvernance locale, le rôle des CLE. Dans un contexte de changement climatique, on a besoin plus que jamais besoin d'une gouvernance à même d'intégrer des sujets complexes, et réponde aux conflits d'usages qui s'exacerbent.



Inondations



Comment accroître la sécurité des populations exposées au risque d'inondation, réduire le coût des dommages et raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés dans un contexte de changement climatique?

Que recouvre cette question?

Augmenter la sécurité des populations exposées

Priorité : limiter le plus possible le risque de pertes de vies humaines > Prévention la plus efficace : éviter l'urbanisation en zone inondable

Stabiliser à court terme, et réduire à moyen terme, le coût des dommages liés à l'inondation

Développer une prévention adaptée en fonction de la fréquence des événements. Vérifier la pertinence économique des opérations de protection

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale

Améliorer l'appréciation des niveaux de vulnérabilité des enjeux

Ce que dit le PGRI en vigueur?

Objectif n°1 - Préserver les capacités d'écoulement des crues ainsi que des zones d'expansion des crues et des submersions marines (7 dispositions)

Objectif n°2 - Planifier l'organisation et l'aménagement des territoires en tenant compte du risque (13 dispositions)

Objectif n°3 - Réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable (8 dispositions)

Objectif nº4 - Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale (5 dispositions)

Objectif n°5 – Améliorer la connaissance et la conscience du risque d'inondation (6 dispositions)

Objectif nº6 - Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale (7 dispositions)



Les nouveaux éléments de contexte?

- Des événements marquants
- La mise en place des stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI) sur les territoires à risques important d'inondation
- Le nouvel appel à projets PAPI 3
- Une évolution des compétences des collectivités locales
- · Le plan de bassin d'adaptation au changement climatique

- S'organiser localement pour mieux gérer les risques d'inondation
- Mieux maîtriser l'urbanisation dans les documents d'urbanisme et dans les Plans de prévention des risques en tenant compte du changement climatique.
- Mieux prendre en compte les évènements exceptionnels et l'évolution des aléas à l'horizon 100 ans
- Mieux sauvegarder ou retrouver les champs d'expansion des crues et des submersions marines
- Renforcer la gestion des ruissellements dès la conception des projets, éviter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols, mettre en place des zones tampons, privilégier l'infiltration à la parcelle et la récupération des eaux de pluie
- Améliorer la connaissance des phénomènes et de la vulnérabilité aux risques d'inondation.





« L'Homme, ses activité et les inondations »

- Revenir à une gestion plus naturelle, plus traditionnelle des espaces, et limiter l'artificialisation des sols
 - ⇒ limiter le risque de ruissellement en milieu rural et en milieu urbain
- Entretenir les cours d'eau : où mettre le curseur entre l'absence d'intervention et la gestion des embâcles ?
- Former, Informer, Communiquer.... ⇒ accompagner les élus







« L'Homme, ses activités et les inondations »

- A la recherche d'une meilleure maîtrise de l'urbanisation et de l'aménagement !
 - → Rôle des documents d'urbanisme dans la diffusion et le renforcement de la culture du risque
 - → Importance de la communication, et de la valeur de l'exemple pour la sensibilisation du plus grand nombre
- Favoriser le relais, le conseil par les acteurs locaux
- Renforcer les aménagements naturels (face à l'artificialisation des sols en milieu urbain et rural)
- Maintenir les structures paysagères (haies à conserver, rôle des fossés, entretien des cours d'eau)
 - → Pour mieux prendre en compte le phénomène de ruissellement

